



## VITIS VULPINA

**Nom commun :** Vigne des rivages

**Catégorie :** FLORE

**Famille :** Vitaceae

**Milieu :** Ripisylves, lisières de forêts alluviales, berges des rivières

**Origine géographique :** Amérique du Nord

**Nom Anglais :**

**Auteur :** Linné, 1753

**Introduction en France :** métropole

### MODALITÉS DE GESTION

Pas de modalité de gestion connue actuellement.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Vigne des rivages commune a été introduite en France comme plante d'ornement des murs et des façades. Elle s'est échappée aux abords des habitations et est parfois naturalisée dans le milieu naturel, notamment dans les grandes vallées alluviales (Fried, 2012).

La Vigne des rivages peut former des draperies très étendues dans les ripisylves. Elle peut couvrir des surfaces importantes au sol, réduisant la diversité floristique et gênant le rajeunissement du sous-bois. Elle peut s'hybrider avec la Vigne sauvage (*V. vinifera subsp sylverstris*) qui habite également les forêts alluviales et qui pourrait être menacée de regression par introgression (Fried, 2012).

### Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

### Contributions :

**Date de rédaction :** 06/06/2016, version 1

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Tela Botanica](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#) Espèce non réglementée.

### CITATION

GT IBMA. 2016. *Vitis vulpina*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

